

N° 96

2017

Quinsac



MAIRIE

Taxe d'habitation
p. 5

ZOOM SUR

Prix paysage
« Points de Vue »
p. 6

ACTUS

Festival de théâtre
« Quinsac en Scène »
p. 8 - 9



Olim flumen, postea vitis,
semper emoenitas ruris prospectus

SOMMAIRE

Edito	P.2
Ecole.....	P.3
Travaux	P.4
Taxe d'habitation.....	P.5
Prix paysage.....	P.6
Commerces	P.7
Culture.....	P.8-9
Bibliothèque.....	P.10
CCAS	P.11
Associations.....	P.12-13
Page d'histoire.....	P.14
Infos utiles	P.15
Etat civil—Annonces.....	P.16

Directeur de la publication :
Lionel Faye

Crédits photos :
Mairie et associations de Quinsac

Tous droits réservés.

Imprimerie : Korus Graphic

HORAIRES

Mairie :

lundi : 8h30 - 12h/15h - 19h
mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h
15h - 18h

Mercredi : 8h30 - 12h
Tél. 05.57.97.95.00

Mail : mairiedequinsac@wanadoo.fr
Site : www.quinsac33.com
Page facebook mairie de Quinsac

Agence postale :

lundi 15h - 19h
mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30 - 12h
Tél. 05.56.74.19.28



EDITO

Chère Madame, Cher Monsieur,

Une fois n'est pas coutume, je commencerai cet éditto par un hommage à nos associations.

Il y a de cela quelques jours, se tenait à la salle des fêtes l'audition des enfants de notre école de musique. Devant une salle bien remplie, sous les yeux attendris de leurs parents et de leur famille, nos petits musiciens, dont certains venaient de commencer la pratique de leur instrument, ont pu montrer leur talent pour un moment de plaisir partagé.

Alors félicitations à toutes et à tous, petits et grands et à « Music'Quinsac » qui a gagné son pari si j'en juge par le nombre d'enfants concernés !

Plus largement cet intermède musical confirme l'élan porté par nos associations communales ou intercommunales, et dont nous découvrons chaque jour le dynamisme et la richesse, qu'elles soient culturelles, sportives ou de loisirs.

Chaque association, à la place qui est la sienne, joue un rôle essentiel grâce en particulier à l'investissement des bénévoles qui avec sincérité s'engagent au service des autres.

Toutes ensemble réunies, elles constituent à n'en pas douter, le moyen le plus efficace de lutter tantôt contre l'isolement, le repli sur soi et permettent à chacun de trouver du plaisir à pratiquer les activités proposées et mieux vivre ensemble.

Pour conclure, quelques mots sur les réalisations en cours ou à venir sur notre commune : depuis quelques jours les travaux sur les bâtiments communaux ont commencé avec la mise en accessibilité aux personnes handicapées, de l'église, de la salle des fêtes et du gymnase.

D'autres suivront au cours des prochains mois dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg avec tout d'abord la réhabilitation des réseaux d'eau potable et des eaux pluviales.

Par ailleurs nous avons commencé notre démarche « zéro phyto » pour l'entretien des espaces publics, une démarche nous le savons, plus respectueuse de l'environnement, de notre éco-système et de notre santé.

Enfin, au début de l'année prochaine, un vaste chantier de réhabilitation de la voirie porté par la Communauté de communes devrait commencer et concerne les chemins de Murielle et Alain, du Mandagot et de Sigueyran.

Quant aux travaux routiers communaux, ils ont été repoussés de quelques mois, alors encore un petit peu de patience !

En attendant de vous retrouver à l'occasion de mes vœux, il me reste à vous souhaiter de passer de très belles fêtes et à vous dire à l'année prochaine !

A bientôt.

Le Maire,
Lionel FAYE

**Les vœux du Maire auront lieu dans la salle des actes de la mairie
le samedi 13 janvier à 11h**



COMMISSION ECOLE
Patrick PÉREZ

École, les travaux estivaux

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier bulletin municipal (mai 2017), la municipalité a effectué de gros travaux à l'école pendant l'été pour la création d'une salle de classe supplémentaire, d'une part, et pour la réhabilitation tant attendue des sanitaires des classes de petite et moyenne sections.

Le challenge était de taille mais le résultat est là et donne toute satisfaction !

La salle de classe a été réalisée, dans les anciennes salles « bibliothèque scolaire » (BCD) et « informatique ».

Les travaux dans les sanitaires de maternelle devaient permettre, outre une rénovation des peintures et des sols, de reprendre complètement le réseau d'évacuation défectueux et de passer de 4 WC à 8 WC flambant neufs.

À cette occasion, deux chaudières, très anciennes et défectueuses, ont été remplacées.



Ces travaux ont été réalisés par le personnel municipal. Ce ne fut pas une mince affaire car les difficultés de ce chantier ont été bien plus grandes que prévu. Mais le personnel municipal a relevé le défi, avec à sa tête Sébastien Bordat qui n'a ménagé ni son temps ni son énergie pour que tout soit prêt pour la rentrée. Qu'ils en soient remerciés !

Montant des travaux

Sol prestige - Classe primaire	} 19203 €
BLOUIN Jonathan - Peinture et plâtre	
PORGE Jérôme - Plomberie	
Matériaux divers : 8368 €	
Chaudières : 9547 €	



En juin dernier, le nouveau gouvernement a rouvert le débat sur les rythmes scolaires en permettant aux communes qui le souhaitent de revenir en arrière sur cette question. Quelques communes sont, dès la rentrée de 2017, repassées à la semaine de quatre jours. À Quinsac nous avons préféré nous donner le temps de la réflexion.

C'est un sujet sur lequel il est difficile de faire l'unanimité, toutes les solutions ayant leurs avantages et leurs inconvénients. Quelle que soit la décision prise, elle fera des satisfaits et des mécontents.

Notre organisation actuelle, basée sur les 4 jours ½ de classe par semaine préconisés par les spécialistes des rythmes des enfants, avait été adoptée en 2014 en concertation avec enseignants, parents, professionnels de la petite enfance et élus. Depuis 2014 donc, la semaine de classe à Quinsac inclut le mercredi matin et réduit les autres jours de la semaine et plus particulièrement le lundi et le vendredi. Les Activités (TAP) mises en place les lundis et vendredis sont variées et de qualité et sont très appréciées par les enfants. Un sondage informel auprès de ces derniers montre une nette volonté de conserver ces activités.

Les nombreux témoignages de parents satisfaits par l'organisation actuelle pour le rythme et l'éveil de leurs enfants, ajoutés à nos propres convictions, nous ont amenés à garder l'organisation actuelle, tant que les financements de l'État et de la Caisse d'Allocation Familiale seraient maintenus.

La décision de la municipalité a été annoncée à l'occasion du dernier Conseil d'École du 19 octobre, à la suite duquel l'Association des Parents d'Élèves a décidé de consulter la totalité des parents. Les résultats de cette consultation nous confortent dans notre décision puisque les 2/3 des parents, ayant répondu, sont favorables au maintien de l'organisation actuelle.

Nous aurons à cœur, l'an prochain comme par le passé, d'améliorer encore les conditions d'accueil des enfants de Quinsac, ainsi que la qualité et la variété des activités qui leur sont proposées.



PREMIERE PHASE DE L'AMENAGEMENT DU BOURG

Nous y voilà ! Depuis quelques semaines la première tranche des travaux d'aménagement du bourg a commencé avec la mise en accessibilité aux personnes handicapées sur certains bâtiments communaux.

L'église : création d'une ouverture sur le côté sud du transept et réalisation d'une rampe d'accès. Ces travaux ont été intégrés de façon à respecter au mieux les caractéristiques architecturales du monument, avec pentures, taille du linteau et installation de l'ancienne grille du cœur de l'église le long de la rampe d'accès, (entreprises SELLA pour l'ouverture de la porte et FGM pour la fourniture et pose de la porte).



Salle des sports : création d'un vestiaire normé handicapés, ainsi qu'une nouvelle rampe d'accès extérieur.



La salle des fêtes : installation d'un ascenseur.



Au cours des prochains mois, et avant de passer aux travaux sur la place, nous aurons à nous préoccuper de tout ce qui se trouve sous la place : le réseau de distribution d'eau potable vétuste, nécessite de gros investissements mais aussi le réseau d'évacuation d'eaux pluviales.

La salle Multrier, située dans la continuité du presbytère, nécessitait depuis de nombreuses années des travaux de rénovation de toiture, c'est chose faite...



Après 10 années d'utilisation, le court de Tennis en Tec Stone vient d'être rénové pour les pratiquants du nouveau Tennis Club des Portes de l'Entre 2 Mers (Camblanes - Cénac - Quinsac).

Petits et grands pourront désormais pratiquer leurs entraînements et leurs compétitions sur un revêtement particulièrement confortable et agréable pour les articulations.





COMMISSION FINANCES
Patrick SIMON

VERS UNE DISPARITION DE LA TAXE D'HABITATION (ENFIN PRESQUE...)

Le Président de la République, Emmanuel Macron, l'avait annoncé durant la campagne électorale des présidentielles ; il l'a confirmé le 23 novembre dernier lors de son intervention au congrès des Maires et Présidents de Communautés de communes à Paris.

Pour mémoire, la Taxe d'Habitation constitue l'une des quatre taxes perçues au profit des collectivités territoriales, avec la taxe foncière sur les propriétés bâties, les propriétés non bâties et la contribution économique territoriale.

Tout d'abord cette disparition de la taxe d'habitation ne devrait concerner que les personnes dont le revenu fiscal de référence est inférieur à un certain plafond .

Mais, attention, cette exonération devrait être réalisée par palier : 30 % pour 2018, 65% pour 2019 et exonération totale en 2020.

Cette exonération devrait être entièrement compensée par l'Etat.

Enfin le Chef de l'Etat a confirmé une réforme en profondeur de la fiscalité locale en 2018 pour tous les niveaux de collectivités, région, département, bloc communal.

QUELQUES EXEMPLES TYPES DE FOYERS



Situation	Célibataire sans enfants
Revenus nets par mois	1 800 €
Revenu fiscal de référence	19 440 € (seuil à 20 000 €)
Taxe d'habitation	EXONÉRÉ



Situation	Couple marié, deux enfants
Revenus nets par mois	5 000 € pour le foyer
Revenu fiscal de référence	54 000 € (seuil à 60 000 €)
Taxe d'habitation	EXONÉRÉ



Situation	Couple pacsé, sans enfants
Revenus nets par mois	4 000 € pour le foyer
Revenu fiscal de référence	43 200 € (seuil à 40 000 €)
Taxe d'habitation	NON EXONÉRÉ

SOURCES : DGFIP, DIRECTION GÉNÉRALE DES COLLECTIVITÉS LOCALES, OBSERVATOIRE DES FINANCES LOCALES.

LP/INFOGRAPHIE



COMMISSION ENVIRONNEMENT
Stéphanie VENTURA-FORNOS



Remise du Trophée du Paysage Samedi 30 septembre 2017

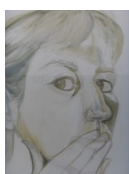
Le Prix Départemental du Paysage a été attribué aux communes de Quinsac, Camblanes et Meynac et St Caprais de Bordeaux pour la mise en œuvre de la manifestation « Points de vue - Art et paysage - Estey de la Jaugue - 2015-2016 ».

INITIATIVES
Océanes

Les enfants porte-paroles des Initiatives Océanes 2013 - 2017



Le jardin des sens - Béatrice Hazard - Œuvre à demeure, jardin communal du presbytère - septembre 2017



Dans l'ancien jardin près de l'église, il y a des fleurs et des fruits, on y respire les saisons, on s'y repose et l'on y travaille. On entend les chants d'oiseaux, le doux bruit de l'air et celui de l'eau, on y repose en attendant le printemps et la vie reprend....

Coût total de la manifestation **45810 €** et répartition financière sur 2 ans (2015-2016), comme suit;

- QUINSAC : 6694 €
- CAMBLANES ET MEYNAC : 6694 €
- ST CAPRAIS DE BORDEAUX : 5240 €
- COMMUNAUTE DES COMMUNES : 9485 €
- DEPARTEMENT : 17697 €

L'ENTRE VERRES

QUINSAC



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET FESTIVITÉS
PHILIPPE FRANCY

NOUVEAU CHEF, NOUVEAU CADRE

Le chef Yoann GERARD-HUET, ancien second de l'étoilé Le Gabriel à Bordeaux a repris le restaurant de la place Aristide Briand, depuis le mois de juillet.

Il propose une cuisine avec des produits frais qui suivent les saisons et des vins provenant des producteurs locaux à des prix raisonnables.

Ouvert les midis du mardi au dimanche, et les soirs du mercredi au samedi.

Réservation au 06.56.64.16.24



Florian GROUX reprend la boucherie de Quinsac

Nouveaux horaires

Lundi - Fermé

Mardi - jeudi - vendredi : 08h00 - 12h30
16h00 - 19h30

Mercredi : 08h00 - 12h30

Samedi : 08h00 - 12h30
16h00 - 19h00

Dimanche : 09h30 - 12h30

Pour les commandes appelez le : **05.56.20.87.51**



AGENDA MANIFESTATIONS

Vendredi 4 mai
Quatuor Voce

Dimanche 13 mai
Fête du Clairét

Samedi 9 juin
Jazz 360

Le 22- 23 - 24 juin
Fête de la st Jean

Vendredi 13 juillet
Fête nationale

Samedi 1er septembre
Concert d'été

Dimanche 9 septembre
Forum des associations



Bienvenue !

À Justine Constant et Carine Charbonnel infirmières, qui rejoignent l'équipe du groupe médical de Quinsac.

Rendez-vous au : **06.13.54.32.50**





QUINSAC EN SCÈNE



COMMISSION CULTURE
Bernard CAPDEPUY

L'hiver doit-il nous condamner à rester enfermés le week-end devant notre télévision?

Quinsac est riche d'activités, de propositions, de spectacles pendant la belle saison. Mais l'hiver?... C'est de ce constat qu'est née l'idée du festival de théâtre : proposer des spectacles vivants, alliant qualité, réflexion et détente, et surtout permettant de nous rencontrer.

Chez nous, quand tombe le rideau à la fin d'une pièce, nous vous offrons le verre de l'amitié pour échanger avec les artistes, avec nos voisins, être ensemble, parler du sel de la vie.

Cette année verra la troisième version de notre festival, plus riche, plus dense, avec des auteurs reconnus : Topor, Obaldia, Yasmina Reza, Jean-Michel Ribes et d'autres, moins connus, débutants, mais aussi prometteurs...

Le nombre des troupes augmente également ainsi que les représentations : chaque pièce sera proposée deux fois afin de toucher des publics aux disponibilités différentes : il y aura une représentation **le samedi soir à 20 heures 30** et **une autre le dimanche après-midi à 15 heures**, à la **Salle des Fêtes, de janvier à mars**, avec une **interruption pendant les vacances scolaires de février**.

Site mairie : www.quinsac33.com
www.facebook.com/quinsac33

Vous serez informés chaque semaine des pièces présentées par voie d'affichage et sur le site de la Commune.

Je parlais du plaisir qu'il y aura à se retrouver, de celui de « déguster » des spectacles que nous avons choisis pour leur grande qualité, mais surtout nous voudrions que vous mesuriez le travail accompli par les troupes, les comédiens qui se sont investis toute une année, en temps, en énergie...

Venez partager leur passion...





Nos Concerts

RETOUR EN IMAGES



JAZZ 360
11 juin 2017



Soul Kitchen



On Lee Way

Concert d'été - 2 septembre 2017



Tong Riders

PROGRAMME 2018

- Samedi 20 janvier PAS SAGE THÉÂTRE
« *La Galerie* »
- Dimanche 21 janvier LA COMPAGNIE DU JE ENTRE NOUS
« *Trois versions de la vie* »
- Samedi 27 janvier LA COMPAGNIE DU PORTAIL
« *Le Grand Vizir* »,
« *Le défunt* »,
« *Edouard et Agrippine* »
- Dimanche 28 janvier LA COMPAGNIE QUI NE SE QUITTE
« *Jean et Béatrice* »
- Samedi 3 février LA COMPAGNIE DU JE ENTRE NOUS
« *Trois versions de la vie* »
- Dimanche 4 février PAS SAGE THÉÂTRE
« *La Galerie* »
- Samedi 3 mars LOUS COUMÉDIENS
« *On n'a pas fait dans la dentelle* »
- Dimanche 4 mars LA COMPAGNIE LETIMOTIV
« *Désir et suspicion* »
- Samedi 10 mars LA COMPAGNIE QUI NE SE QUITTE
« *Jean et Béatrice* »
- Dimanche 11 mars LA COMPAGNIE DU PORTAIL
« *L'hiver sous la table* »
- Samedi 17 mars LA COMPAGNIE DU PORTAIL
« *L'hiver sous la table* »
- Dimanche 18 mars LOUS COUMÉDIENS
« *On n'a pas fait dans la dentelle* »



Bibliothèque Municipale

Joue le « JE »

« Rendez-vous, pas n'importe où », mais à Quinsac...
sur le jeu du portrait intime.

« Prenez de la tendresse, de l'humour, de la gravité, de la poésie, du suspens, de la fantaisie, pour décrire l'univers de deux auteurs de la littérature jeunesse **Gilles Abier et Thomas Scotto.** »

Les deux complices ont posé leurs valises, **jeudi 14 décembre** à l'école **Gabriel Massias** pour deux belles rencontres, passionnées et passionnantes, le temps d'un remue-méninges d'écriture ludique, poétique, sensible, avec les élèves des classes de Valérie Laguet (CMI-CM2) et de Carine Bailly (CE1).

Tam Tam Radio, la web radio des Quinsacais était de la partie et a tendu sa perche pour des interviews, des captures d'émotions, de mots, de rires ...

Puis à **16h**, les auteurs ont partagé et échangé avec le public de la **Bibliothèque Municipale** lors d'une **vente/dédicace**, en présence de la librairie Au petit Chaperon Rouge.

Venez aussi y découvrir, sur le jeu du portrait et des émotions, les sculptures imaginées par les élèves de la classe de Pascale Tierno avec Céline Grés, ainsi que les monstres des élèves de la classe de Carine Bailly.

Les auteurs reviendront le **27 janvier** pour des retrouvailles avec improvisations, dédicaces et autres surprises.





CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

Patricia SIMON

Comme traditionnellement en cette période de fête, le Maire, le Conseil Municipal et le CCAS offrent à nos aînés de plus de 75 ans un colis de Noël. Cette année le colis est garni de produits locaux avec de la garbure aquitaine, du claret de Quinsac et les traditionnels chocolats.

Pour nos aînés de plus de 70 ans, la Mairie offre un repas qui se déroulera le dimanche 14 janvier 2018 au restaurant quinsacais « le Robinson » où M. Pina nous concoctera encore une fois un somptueux repas avec des musiciens recrutés par M. Mialhe pour l'occasion. Les invitations arriveront dans les boîtes aux lettres à la fin de l'année.

Pour bénéficier du colis de Noël ou recevoir l'invitation pour le repas il faut être inscrits sur nos listes électorales.



Ma Commune Ma Santé

Nous vous rappelons que la commune de Quinsac a choisi d'être partenaire de Ma Commune Ma Santé.

Appeler le numéro : **05 64 10 00 48**

Utiliser le tarificateur du site

www.macommunemasante.org

Référent local

Fabien DUCROCQ au 06 72 89 36 77

Evènement social et culturel au SAMD le 15 juin 2017

Bénéficiaire des services du SAMD, Mr Roger SIMON, photographe amateur aux nombreuses récompenses nationales et internationales, a exposé ses photographies dans les locaux du SAMD à l'initiative de son aide à domicile, Mélanie LAFITTE. Un goûter a terminé cette manifestation avec les visiteurs venus admirer l'exposition.

Le SAMD a voulu remercier cette action, féliciter Mme Lafitte et remercier Mme Dupont pour sa participation active.

**13 rue Bourg Plessy
33360 Camblanes et Meynac
Tel : 05 56 20 00 15**



UNE PAGE SE TOURNE...

La maison de retraite (EPHAD) «Le Clos du Lord» de Quinsac vient de fermer ses portes.

De nombreux Quinsacais ont séjourné dans cet établissement créé en 1983.

Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) de CRÉON

1, chemin de la Douve
33670 CREON
05 57 34 52 70



JUMELAGE

Une nouvelle année s'achève pour l'Amicale de jumelages qui fut encore bien remplie notamment avec l'organisation de la semaine Européenne lors de la venue de nos amis jumelés en juillet dernier.

Une nouvelle année commence avec l'Assemblée Générale qui se déroulera le **vendredi 12 Janvier 2018 à 20h30** à la salle des fêtes où nous vous y présenterons notre programme à venir avec notamment une soirée années 80 prévue le **samedi 28 Avril** ainsi que le voyage en Italie fin Juillet. L'ensemble de l'Amicale de jumelages vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Du 12 au 18 juillet 2017 la commune et l'Amicale de jumelages de Quinsac ont accueilli les délégations belges du Roelx, italiennes de Polla, allemandes de Steinenbronn et de Bernsdorf.



ASSOCIATIONS

Association
des Parents
d'Elèves

Au mois de juin 2017 le bureau de l'APE s'est renouvelé en partie.

Le marché de Noël de l'APE a eu lieu le samedi 9 décembre, comme chaque année, il a été l'occasion de bons moments de partage et de convivialité.

Les prochaines dates à retenir :

Le samedi 17 mars 2018 : LE CARNAVAL nouvelle formule.

Le dimanche 29 avril 2018 : notre tout premier LOTO.

Le samedi 30 juin 2018 : notre traditionnelle KERMESE.

Les bénéfices réalisés lors des manifestations serviront à financer les projets/classes découvertes ou sorties des enfants.

L'APE n'existe que par le dynamisme des parents bénévoles et n'a pour objectifs que de permettre un maximum d'ouverture à nos enfants. Continuons de partager et de s'engager...

Pour nous contacter apequin-sac@yahoo.com et sur facebook : APE Quinsac, association de parents d'élèves.



ON BOUGE A LA SAHC !



La société Archéologique et Historique du Créonnais soutenue par la commune a programmé en 2017 une série d'actions de qualité

Forte de plus de 70 membres, la SAHC a proposé comme chaque année, conférences, visites du Patrimoine, atelier de paléographie et valises pédagogiques pour les écoles.

Un premier semestre bien rempli.

Depuis janvier 2017, 3 conférences ont eu lieu : une, sur le conventionnel Jean Paul Fronton Duplantier natif de Caillau, une autre sur l'évolution de la Commanderie Templière de Montarouch près de Targon et une dernière sur le journal intime d'Antoine Gautier, maire de Bordeaux (1849-1860). La société est allée aussi visiter Rions, Sainte Foy la grande et le Pays d'Angoulême. L'atelier de paléographie, lui, a commencé le déchiffrement d'un acte notarié de 1547. Quant aux valises pédagogiques allant de la Préhistoire au Moyen -Age, elles sont peu sorties pour le moment.

Un second semestre plus intense.

4 conférences ont eu lieu, l'une sur le château de Crain à Baron, l'autre sur celui de Camarsac. Le 18 novembre à Sadirac, nous avons évoqué les barons de Montferrand et le 9 décembre à Lignan, nous avons parlé de la loi de 1905. Bref tous les mois ça bouge à la SAHC !

Pour tous renseignements sur le programme voir le site internet www.sahc33.net

ASSOCIATIONS



Le PE2M HB, association de passionnés de Handball, s'est construite autour du plaisir du jeu et du partage de valeurs.

Avec plus de 250 licenciés, notre club intercommunal grandit chaque année et souhaite donner plus d'ampleur et de visibilité à ses 12 équipes, de l'école de hand aux séniors, en passant par nos loisirs.

Championnats, coupe de France... nos équipes évoluent au plus haut niveau départemental (ou régional pour nos moins de 18G) et progressent chaque année.

Fort de son évolution, le club s'est doté en plus d'un éducateur sportif, de deux jeunes en service civique, avec notamment un nouvel objectif de développement : la FEMINISATION du handball.

Et pour couronner le tout, une nouvelle section spécifique a été créée : le HANDFIT, cette pratique sportive, orientée vers le sport santé combine le renforcement musculaire, le gainage et la proprioception...

Une montée en puissance qui n'est pas prête de s'arrêter !

Laissez-vous tenter par l'expérience PE2M HB et rejoignez nous : Joueurs, bénévoles, supporters ou même sponsors...

c'est certain que vous trouverez votre place.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook ou sur notre site pe2mhb.clubeo.com

Pour tout renseignement :

6033117@ffhandball.net

06.67.48.09.83



CESC Quinsac

Le Club d'Arts Martiaux a repris ses activités le 13 septembre et vous propose, en période scolaire, au dojo de la salle des Sports de Quinsac :

- du Karaté Shotokan pour les jeunes à partir de 7 ans, le mercredi de 17H30 à 18H30
- un cours de préparation aux compétitions de karaté pour les jeunes qui le souhaitent le vendredi de 17H30 à 18H30
- du Karaté Shotokan pour les adultes, le mercredi, de 19H00 à 20H00

Mais aussi de la self défense le lundi de 19H00 à 20H00

Les inscriptions sont toujours possibles et ce tout au long de l'année, avec deux cours d'essai gratuits.

Les cours de karaté sont assurés le mercredi par Max CULOT et le vendredi par Hervé DANIEL, les deux professeurs sont diplômés d'État, ceux de self défense par Stéphane REYSSIE, titulaire du DAF.

Sont prévus en 2018 des passages de grade (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} DAN) et un DAF (diplôme d'animateur fédéral)

Le club participera aux compétitions organisées sur le département et la région.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Cécile Contrain au 07 83 06 09 67,

c.contrain@laposte.net



(33) QUINSAC

LA RONDE DES VIGNES

RD

11 Mars 2018



VTT : 48 - 30 - 24 km

PEDESTRE : 30 - 24 - 12 km

US CYCLISME

05.56.20.89.08

www.quinsaccyclisme.com

TARIF LICENCIÉ : 13€

AUTRE : 16€

PÉDESTRE : 13€

DÉPART DE LA COURSE 9H

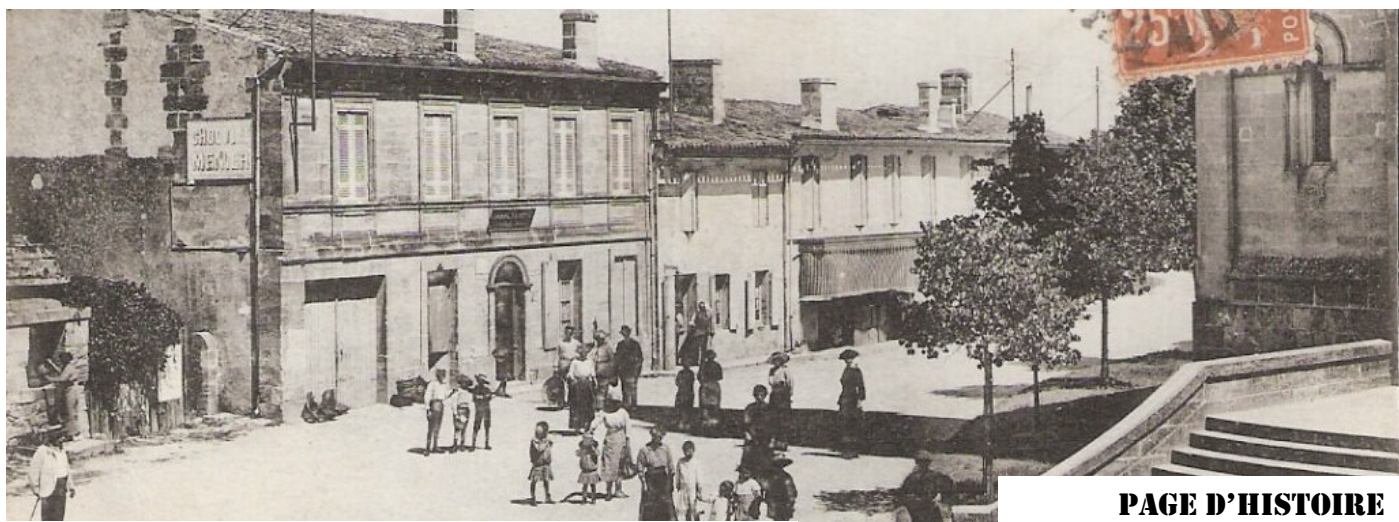
FÉDÉRATION UFOLEP



L'assemblée générale de l'association Jazz360 aura lieu **le samedi 20 janvier** à 10h à l'école de Cénac. Si la musique en général, et le jazz en particulier, vous intéressent, et/ou si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, porteuse d'un projet culturel intercommunal (le festival

Jazz360), soutenu par la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers, vous êtes cordialement invités à cette assemblée générale. Aucune compétence particulière n'est requise, mais toutes sont les bienvenues.

Pour plus de détails, **appeler au 07 85 91 55 60.**



PAGE D'HISTOIRE

CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE MODERNE

Extrait du livre de Jean-Daniel PLASSAN

C'est à la séance du Conseil Municipal de 29 juin 1854, présidée par le Maire Guillaume MOUTINARD que le Conseil de Fabrique* présente pour la première fois un projet de restauration de l'église, ayant pour but la construction d'une voûte en pierre de taille et l'édification d'une flèche à superposer sur le clocher. Ce projet est repoussé par 7 voix contre 5.

Trois ans plus tard, le 26 juillet 1857, le Maire traite à nouveau de la restauration de l'église et envisage le transfert du cimetière en un autre lieu : « Des réparations à la voûte de l'église sont indispensables, tant pour la conservation de l'édifice que pour garantir la sécurité des fidèles. Il est reconnu que le clocher offre un masque frappant de laideur et de mauvais goût, contrastant singulièrement avec le reste de l'édifice qu'il importe de faire disparaître par le couronnement d'une flèche. Enfin le cimetière, placé au centre du bourg, est nuisible à la salubrité publique, sa translation en un autre lieu s'impose »

Le projet de M. MOUTINAUD est adopté à l'unanimité.

Le Conseil de Fabrique charge l'architecte Louis GARROS de dresser les plans de restauration, mais désireux d'édifier une église entièrement nouvelle, il présente divers projets qui sont successivement rejetés.

Ce contretemps fâcheux a fait perdre quatre années.

A la séance du 26 mai 1861, le nouveau maire, Maître Pierre CASTAIGNA, notaire, reconnaît qu'il est grand temps d'effectuer les réparations qui s'imposent, mais il tient un tout autre langage que son prédécesseur.

« Notre clocher date du Xe siècle, il est d'une solidité à toute épreuve et son style architectural milite en faveur de sa conservation. L'abside, quoique d'un style moins pur est probablement de la même époque ; son étendue et la solidité de sa construction font que cette partie de l'édifice doit être également conservée. Quant à la sacristie, bien que d'une construction toute récente et son caractère architectural, nous devons la conserver aussi, car vaste, commode, élégante même, elle suffit aux besoins du culte ».

Le conseil de fabrique s'adresse une nouvelle fois à l'architecte Louis GARROS qui cette fois-ci va présenter un plan de restauration tenant compte de la condition imposée : garder le clocher, l'abside et la sacristie.

Il semble qu'on soit enfin sur le point d'aboutir ; eh, non ! Une fois encore tout va être remis en question. Les plans soumis au comité des Inspecteurs généraux des travaux diocésains ne sont pas approuvés ; ils sont rejetés définitivement par lettre du ministre des Cultes en date du 23 janvier 1863.

Il faut attendre six ans encore pour que Jean GASSION, le nouveau Maire, rouvre le 4 juillet 1869 le dossier de la restauration de l'église. Il serait plus juste de dire reconstruction, car, maintenant le vœu le plus cher des élus, des notables et sans doute de la population est de réaliser une église nouvelle avec clocher à flèche.

Les travaux débutent au milieu de l'année 1870, le 7 juin, peut-on lire dans le journal d'une Quinsacaise contemporaine de l'événement : « la messe a été dite au grand autel et pour la dernière fois, le 11 juin à l'autel de la chapelle St Jean ; l'église était à moitié démolie ». Comme il faut continuer à célébrer le culte, une chapelle provisoire est aménagée dans un hangar, maintenant démolie qui était situé à proximité du bourg, chemin Lalhève-Suza. La guerre contre l'Allemagne éclate en juillet, les travaux seront à peine ralentis. En avril 1871 la grosse maçonnerie est presque entièrement achevée et la charpente en partie posée.

Cependant la vie religieuse a pu reprendre dans l'église en voie d'achèvement « la messe a été dite la première fois dans l'église neuve le 1^{er} octobre 1871 ; les offices y ont été célébrés continuellement à partir du jour de Noël » indique le journal de cette Quinsacaise contemporaine.

Le PACS (Pacte Civil de Solidarité) Comment se pacser

À compter du 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la commune où les partenaires fixent leur résidence.

Contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, le Pacs organise la vie commune des partenaires en établissant entre eux des droits et des devoirs en termes de soutien matériel, de droits sociaux, de logement, de patrimoine et d'impôts.

C'est donc désormais à la mairie, et non plus au tribunal d'instance, que se rendront les couples désireux de conclure un pacte civil de solidarité.

Un rendez-vous doit-être pris en mairie, lors duquel les deux partenaires devront être présents.

CARTE D'IDENTITE

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les **mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques**. L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur devient obligatoire pour certifier le titre. Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la carte nationale d'identité. Le titre est valable 15 ans et reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol. L'utilisateur peut effectuer sa demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales, et non plus uniquement dans sa commune de résidence. **Pour gagner du temps au guichet, l'utilisateur est invité à remplir en ligne sa pré-demande de CNI (carte nationale d'identité).**

CHANGEMENT DE PRENOM

Depuis le 17 février, une circulaire ministérielle facilite le changement de prénom. Plus besoin de passer par la justice, le changement peut se faire en mairie.

Pour changer de prénom, il suffit donc désormais d'aller à la mairie déposer une demande auprès d'un officier d'état civil.

Pour les mineurs, ce sont les parents ou le représentant légal qui effectue la démarche, si l'enfant a plus de 13 ans il doit donner son consentement.



Attention !

il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.

Vous pouvez effectuer la démarche :

- soit en ligne (l'ancien propriétaire devra déclarer la cession du véhicule en ligne et vous communiquer le code de cession qu'il a obtenu),
- soit auprès d'un professionnel habilité.

Pour effectuer la démarche en ligne, vous devez avoir accès

- à un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet
- à un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipée d'une fonction photo).

Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque préfecture et dans la plupart des sous-préfectures. Vous pouvez y accomplir la démarche, en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet.

Après d'un professionnel habilité

En plus des taxes et des frais de la carte grise, le professionnel peut vous demander de payer des frais pour réaliser la démarche à votre place. Leur montant n'est pas plafonné.

LE 23 JANVIER 2018

LES FRÉQUENCES DE LA TNT **CHANGENT !**



RENDEZ-VOUS

Sur le site internet

RECEVOIRLATNT.FR

APPELEZ LE

0970 818 818

(Appel non surtaxé)

NAISSANCES



FOJTICK Mathéo

08 décembre 2016

LEFRILEUX Théo

15 mai 2017

DELBECQUE HAUSSEGUY Jules

23 mai 2017

SIMON Nathan

25 mai 2017

NTAMI NDAMTCHOU Camille

04 juin 2017

DORBAIRE Aël

22 juin 2017

ZODROS Lola

09 juillet 2017

LEICESTER AGUERRE Joshua

17 juillet 2017

BEURIER Camille

15 août 2017

LABONTÉ Anaïs

18 août 2017

MARTINS Antoine

23 août 2017

ELGART Jules

13 septembre 2017

GUILLAND Eléa

17 septembre 2017

ECKERT Antonin

24 octobre 2017



**SIMON Anthony &
COURGEON Clémentine**

03 juin 2017

**COLOMBIER Hugo &
RUPIN Marina**

03 juin 2017

**MOLINIER Alexandre &
LILTI Clémence**

16 septembre 2017

ROBERT Lionel & ALAUX Nancy

16 septembre 2017

**TAILLACOT Alain &
SALLES Chantal**

23 septembre 2017

DÉCÈS 2016 - 2017

NAUD Léone, née CHAPPELET

3 mai 2017

TRAISSAC Pierre

6 juin 2017

**BOURDET Isabelle,
née TALAGRAND**

10 juin 2017

PARGADE Colette, née FAGET

17 août 2017

LAPEYRE Marie, née BOURLAUX

23 août 2017

CHASSAGNE Yvette, née FALGA

26 août 2017

BLANCHET Ginette

4 septembre 2017

BONIN Laetitia, née GARNIER

11 septembre 2017

AMIÉL Bernadette,

née VAN ASSCHE

28 octobre 2017

CARDIN Claude

27 novembre 2017

Karine SIMON YANN

Psychopraticienne

Vers un Mieux-être

**Accompagnement
à la personne
Hypnose - PNL**

*"Tout changement commence
par un premier pas"*

Sur rendez-vous

06 95 87 94 33

karinesimonyann.pro@gmail.com

Facebook:

Karine Simon Yann - Mieux être / Hypnose

SARL SELLA



**Maçonnerie générale
Travaux de pierre
Terrassement - Assainissement**

6 rue du 19 mars 1962 33360 Quinsac

Port : 06.64.85.62.14

Tél : 05.56.23.46.03

guillaume.sella@free.fr

